

# RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4E ÉTAGE – CISSS DE LAVAL

APPEL D'OFFRES 2023-0478-AO | PROJET #2022-056

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval

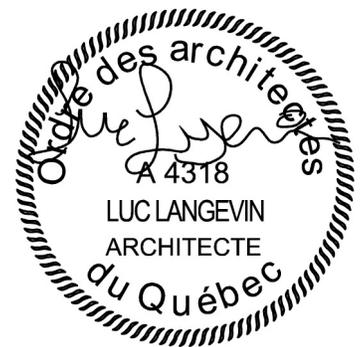
Québec 

## Centre d'hébergement de La Pinière

4895, rue Saint-Joseph  
Laval (Québec) H7C 1H6

## ARCHITECTURE

ADDENDA A-1 / 27 octobre 2023



« Cet addenda fait partie des dessins et devis originaux et devra être reconnu comme faisant partie intégrante des documents contractuels. Les travaux affectés par cet addenda se conformeront aux dessins et devis originaux, aux conditions générales, aux modifications des conditions générales et à tout addenda émis antérieurement s'il en est. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux affectés par ces addendas est inclus dans le montant de la soumission ».

## 1. DEVIS D'ARCHITECTURE

### 1.1 SECTION 02 41 99 – DEMOLITION

- **Remplacer** l'item « 3.3 Matériel à réinstaller » et les articles sous-jacents par le suivant :

#### **« 3.3 MATÉRIEL À RÉINSTALLER**

- .1 Enlever avec soin le matériel identifié à conserver et à réinstaller, le nettoyer et l'entreposer dans un endroit à l'abri des intempéries. Prendre toutes les précautions nécessaires pour les conserver en bon état en vue de les réinstaller. Vérifier les documents de l'ensemble des disciplines.
  - .1 Enlever avec soin les éléments à enlever et réinstaller.
  - .2 Nettoyer et réparer les éléments afin de leur rendre leur utilité prévue.
  - .3 Emballer les éléments ou les conditionner dans des caisses après les avoir nettoyés et réparés.
  - .4 Indiquer le contenu sur chacun des contenants.
  - .5 Entreposer les éléments à réinstaller au chantier de façon à ne pas nuire aux travaux ou les entreposer sur un site externe.
  - .6 Protéger les éléments contre tout dommage pendant leur transport et leur entreposage.
  - .7 Réinstaller les éléments aux endroits indiqués.
  - .8 Respecter les exigences d'installation pour le nouveau matériel.
  - .9 Fournir les connecteurs, les supports et les divers articles requis pour rendre aux éléments leur utilité prévue.
  - .10 Assumer les coûts de remplacement des éléments endommagés ou manquants. Les éléments de remplacement devront être de qualité égale ou supérieure aux éléments qu'ils remplacent, et compatible avec les éléments en place. »

### 1.2 SECTION 10 26 00 – PROTECTEURS DE MURS ET D'ANGLES

- **Remplacer** l'article 2.4.3.1 par l'article suivant :

« .1 Protection murale en feuille de polychlorure de vinyle rigide résistant aux impacts, tâches et produits chimiques, de couleur unie avec motif de bois imprimé en surface. »

## 2. DESSINS D'ARCHITECTURE

### 2.1 FEUILLE A-012 – PLAN DE PLAFONDS DU 4<sup>E</sup> ÉTAGE – DÉMOLITION

- **Remplacer** la feuille A-012 par la feuille ci-jointe :
  - **Modifier** la portée des interventions de démolition aux plafonds.

**2.2 FEUILLE A-112 – PLAN DE PLAFONDS DU 4<sup>E</sup> ÉTAGE – CONSTRUCTION**

- **Remplacer** la feuille A-112 par la feuille ci-jointe :
  - **Modifier** la portée des interventions de construction aux plafonds.

**2.3 FEUILLE A-501 – COUPES ET DÉTAILS - TYPIQUES**

- **Remplacer** la feuille A-501 par la feuille ci-jointe :
  - **Modifier** la COUPE TYPIQUE – TÊTE DE CLOISON 1/A-501.

**2.4 FEUILLE A-502 – COUPES ET DÉTAILS – DÉMOLITION CONSTRUCTION**

- **Remplacer** la feuille A-502 par la feuille ci-jointe :
  - **Modifier** le DÉTAIL EN PLAN - CONSTRUCTION 3/A-502.
  - **Modifier** le DÉTAIL DE RETOMBÉE – DÉMO. / CONST. 7/A-502.
  - **Modifier** le DÉTAIL DE RETOMBÉE – DÉMO. / CONST. 8/A-502.
  - **Modifier** le DÉTAIL DE RETOMBÉE – DÉMO. / CONST. 9/A-502.
  - **Modifier** le DÉTAIL DE RETOMBÉE – DÉMO. / CONST. 11/A-502.
  - **Modifier** le DÉTAIL PLAFOND AXES Y / 6 - DÉMOLITION 14/A-502.
  - **Modifier** la COUPE PLAFOND AXES Y / 6 - DÉMOLITION 15/A-502.

**FIN DE L'ADDENDA A-1 – ARCHITECTURE**